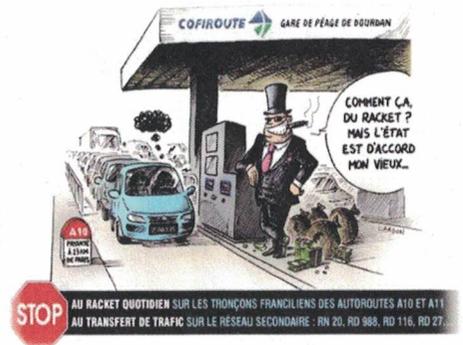




Association Loi 1901

<http://a10gratuite.free.fr>



Aménagement du parc de stationnement : voici la vérité

Contrairement aux affirmations du concessionnaire de l'A10, c'est bien vous qui paierez le financement des travaux et les contribuables que vous êtes qui paient pour le passage des bus 91.02 et 91.03 qui empruntent l'A10.

Attendu depuis longtemps et annoncé il y a 4 ans, l'aménagement du parc de stationnement découle des accords négociés en catimini en janvier 2015 entre le gouvernement de l'époque et les concessionnaires autoroutiers. Ces accords sont plus connus sous le terme « *plan de relance autoroutier (PRA)* » qui est en fait un nouveau plan prolongeant la rente octroyée par l'Etat aux sociétés concessionnaires. Ces accords ont fait l'objet de très nombreuses critiques car ils sont scandaleusement favorables aux concessionnaires. Récemment, la Cour des comptes dénonce : c'est 3,2 Md€ de travaux (dont 2 Md€ pour Vinci) et 15 Md€ de recettes complémentaires attendues. Ils permettront aux actionnaires des sociétés d'autoroutes de percevoir 7 Md€ de dividendes supplémentaires.

Pour financer cet investissement, la concession Cofiroute a été prolongée de 3 ans, (2031 à 2034) et des hausses tarifaires sont planifiées sur plusieurs années. Pour un investissement global de 569 M€ au titre du PRA, ce sont plus de 1350 Md€ de résultat net qui seront ainsi empochés.

Concernant les bus 91.02 et 91.03, malgré l'opacité de gestion qui entoure le sujet au niveau de l'Etat et du Conseil régional d'Ile de France, ce sont vos impôts locaux qui financent leurs passages quotidiens au péage à hauteur de 320 000 € par an.



Usagers et contribuables : agissons ensemble

Nom:

Prénom:

Signature:

Adresse:

Courriel:

Tel:

A retourner accompagné de votre chèque de 5 € à l'ordre de A10 GRATUITE,
8 rue du Lavoisier, 78730 Saint Arnoult